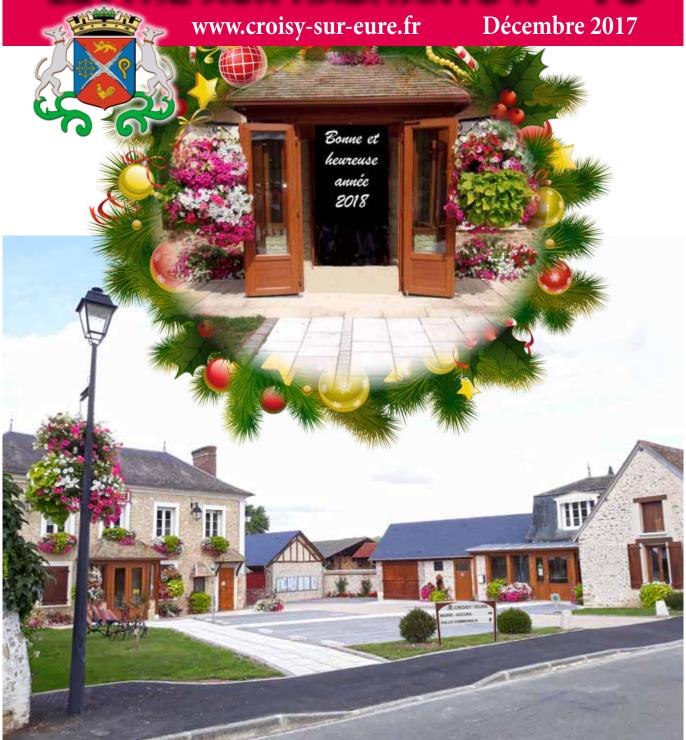
LETTRE AUX HABITANTS Nº 46



COMMUNE
DE
CROISY-SUR-EURE



Remises des Prix "fleurissement 2017"











Repas des Anciens



Boite aux livres



Restauration du four à pain (en cours)







Lettre aux Habitants N° 46

Décembre 2017

Déjà un an s'est déroulé et tant de choses se sont passées depuis la lettre 44 de décembre 2016 Dans la dernière lettre n° 45, nous vous annoncions la création de la SNA. Cette grosse machine a pris son rythme de croisière avec ses 66 communes, et 85 000 habitants. Le territoire s'étend sur 721 km2 autour de 4 pôles : Vernon/ Saint Marcel, les Andelys, Vexin sur Epte et Pacy sur Eure. Nous sommes 135 délégués, élus pour voter les décisions d'orientations et les finances avec 15 vice-présidents. Déjà des changements sont en cours : Jouy sur Eure, Fontaine sous Jouy et une commune du nord de la SNA (Chateau sur Epte), vont quitter le navire. Les deux premières ont demandé à être rattachées à l'agglomération du Grand Evreux (GEA), Chateau sur Epte se rattachant à Gisors. Par contre, Saint Aubin sur Gaillon, fait maintenant partie de notre territoire (SNA). Les réunions se sont enchaînées à grande vitesse : commissions, réunions des délégués, réunions budgétaires, parlement des maires, c'est environ une réunion par semaine en moyenne à des horaires tardifs. Un effort important que je priorise pour que ce territoire soit le vôtre et prenne les bonnes décisions.

Coté village, les travaux d'agrandissement de la mairie et de la place sont terminés. Il reste la restauration du four à pain. L'ensemble de ce projet démarré fin 2013 est maintenant achevé avec une certaine fierté des résultats, tant esthétiques que fonctionnels et budgétaires, car nous avons tenu le cap financier prévu au départ, sans dérapage et même légèrement inférieur à notre prévisionnel initial.

Nous organiserons l'inauguration au printemps 2018 avec tous les officiels, peut-être nos deux ministres et bien entendu vous tous habitants de Croisy.

Durant cette année nous avons eu la joie de célébrer 5 mariages, évènements exceptionnels. La nouvelle place a pu ainsi être le lieu d'accueil de ces joyeuses cérémonies dans un cadre magnifique et spacieux.

Les derniers jours de l'année 2017 sont en train de fondre à grande vitesse. Bientôt Noël et la saint Sylvestre. En attendant nous aurons notre déjeuner des anciens avec la présence de notre fidèle Pascal Lehongre, maintenant président de notre département et notre nouveau curé de la paroisse « Pacy vallée d'Eure », le père Florent.

Nous allons d'ici quelques jours faire l'illumination de la place de la mairie en y installant un grand sapin et en illuminant les façades de nos deux édifices. La crèche dans l'église sera également installée. Vous pourrez aller l'admirer durant toute la période de l'avant les samedis et dimanches et entre Noël et l'Epiphanie. L'église sera ouverte.

Je voulais à cette occasion vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et vous transmettre nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour cette nouvelle année 2018. J'espère pouvoir vous rencontrer le 14 janvier pour le noël des enfants de Croisy et partager ce moment de convivialité lors de notre dégustation de la galette des rois.

Cordialement,

Le maire,

Jean Michel de Monicault

1. Les informations municipales

a. Nos investissements et réalisations de l'année 2017

Pour revenir à notre lettre précédente (n°45) et la présentation de notre budget primitif, nous pouvons dès maintenant annoncer que nous avons tenu le cap sans dérive. L'ensemble des projets que nous avions programmé cette année, est terminé dans les délais et l'enveloppe financière telle que prévue. Nous dégagerons en fin d'année un bilan comptable excédentaire et très correct. Nous pourrons ainsi transférer ces bénéfices dans le budget de 2018 au chapitre des recettes d'nvestissement. La réalisation des aménagements et travaux de l'extension de la mairie se traduit par 10% d'économie globale. Nous vous ferons un bilan financier précis lorsque nous aborderons en début d'année prochaine le budget primitif 2018.

Côté investissements, nous avons réalisé :

- La fin des travaux de restauration et d'agrandissement de la mairie,
- L'achat des radars pédagogiques, et leur installation sur la RD71 (route de Saint Aquilin au niveau de la sortie de la fromagerie).
- La réalisation des trottoirs et mises en conformité pour les personnes à mobilité réduite avec la signalisation horizontale et verticale réglementaire coté mairie et église.
- L'aménagement sécuritaire des arrêts de bus avec la signalisation adéquate en verticale et horizontale
- La restauration des vannages du moulin du bras Sagout, nécessaire à cause de la rupture des portes, ne nous permettant plus leur manœuvre.
- Démarrage du projet aménagement de fond de vallée.
- Le début des travaux de restauration du four à pain. A ce propos, il ne vous reste plus que quelques jours pour effectuer vos dons à la Fondation du Patrimoine pour vous permettre de bénéficier de la réduction d'impôt pour la déclaration 2018 des revenus 2017 (voir papier joint)

b. Le personnel de la commune

Le recrutement d'une personne à mi-temps est en cours pour faire face aux travaux d'entretien de la commune. Rien n'est encore décidé car les entretiens des candidats n'ont pas pour l'instant donné entière satisfaction. La responsabilité de ce recrutement est déléguée au centre de gestion. Nous continuons donc notre recherche.

Éric Lebrec a été nommé garde-chasse de tous les terrains communaux de Croisy sur Eure. Il a en effet obtenu tous les diplômes nécessaires en passant par lui-même les examens de la fédération de chasse. Cela lui permettra de surveiller et contrevenir si des braconniers œuvrent, en particulier dans les bois du fond de vallée entre Croisy et Saint Aquilin. Il devrait aussi passer un dernier examen lui permettant la surveillance de la voirie.

Julie Leroy a passé avec succès ses examens d'adjoint administratif 1^{ere} classe. Elle poursuit actuellement ses études pour passer le concours de rédacteur.

c. L'embellissement de la commune, le fleurissement et cadre de vie :

- Les efforts se poursuivent en matière d'aménagement floral de la commune. La place de la mairie est terminée et les plantations ont pris racines. Une vieille charrue vient rappeler que nous sommes une commune rurale. Après un fleurissement d'été fort réussi, nous venons de planter les pouponnettes et pensées avec une bruyère au centre des jardinières pour compléter le décor. La signalisation de la mairie vient d'être posée et correspond parfaitement au design que nous souhaitions. Les décorations de noël vont venir éclairer et égayer la place avec un grand sapin dont les illuminations seront inaugurées prochainement.
- Le terrain du château d'eau a lui aussi été remanié suite à une revue complète des erreurs de l'année dernière et conforme au désir exprimé par les habitants : plantation d'une haie périphérique champêtre et colorée autour du terrain dont une partie a été financée par le riverain, réfection des clôtures, création d'une pelouse, plantation de 5 pieds de vigne en espalier et de deux pommiers. Nous espérons aussi que la vigne vierge prendra définitivement racine pour couvrir l'édifice.
- La Commune de Croisy sur Eure s'est vue récompensée pour cette année par l'attribution d'un chèque de 800 €. L'appréciation du jury est la suivante :

- « Le niveau 3 fleurs est maintenu les critères de la grille sont respectés et des efforts en matière d'environnement et d'aménagement urbain ont été réalisés. Le jury conseille de commencer à travailler sur la gestion différenciée. »
- Autre récompense, le Moulin du Béchet a reçu cette année le 1^{er} prix du département décerné au fleurissement des établissements de restauration et hôteliers.
- Vaux sur Eure a reçu l'attribution de sa 1^{ére} fleur (600 €). La mutualisation entre Vaux et Croisy a porté ses fruits. Nous en sommes ravis.
- Un petit rappel de civilité et hygiène : Nous pouvons constater que les déjections canines sont trop nombreuses sur nos trottoirs et espaces verts. A vous propriétaires de prendre des dispositions pour pallier à ce désagrément. Merci à ceux et celles qui le font déjà. Souhaitons que tous agissent ainsi.
- Enfin concernant les aménagements prévus dans le village, nous continuons à travailler sur celui du fond de vallée et préparer le dossier qui sera soumis à subventions par le biais des fonds de concours de la SNA et du Département. Notre premier travail va être de borner les terrains appartenant à la commune et de débroussailler les bois et fossés des zones de passage. La suite sera de mettre en place des clôtures pour garantir aux promeneurs la sécurité et la tranquillité des lieux compte tenu que les terrains limitrophes sont voués aux activités de la chasse. Ce projet n'oubliera pas l'aménagement de la voie douce piétonnière et cycliste entre Croisy et Ménilles qui en fait totalement partie et que nous espérons pouvoir réaliser dans de brefs délais.

d. L'urbanisme :

Le nombre des demandes de permis d'urbanisme a augmenté d'une façon importante avec beaucoup de transformations et restaurations des maisons d'habitations ou créations d'annexes. Les dossiers transitent par les services de la SNA qui les valident et nous les renvoient pour accord (ou désaccord). Nous pouvons remercier Hervé Moinet, deuxième adjoint chargé du traitement des dossiers, de tout le travail effectué. Ce travail est souvent ingrat, car il nous oblige à refuser certains choix non conformes aux règlements de notre PLU. Les dossiers sont examinés par le bureau de vérification des permis de la SNA. Nous ne sommes pas là malheureusement pour importuner les habitants, mais nous nous devons d'être rigoureux. Avant tout commencement de projets, il est conseillé de venir à la mairie pour parler de vos travaux et de vos idées. Cela permettra de vous dire ce que vous avez le droit ou pas le droit, et d'éviter tous les conflits qui pourraient survenir en cas de construction illicite.

e. Les prochains chantiers Les projets et études pour 2018...2019

- La sécurité de nos routes, (les travaux et les aménagements routiers). C'est un point extrêmement difficile à gérer. Les voitures vont toujours trop vite. Les piétons et vélos sont toujours soumis aux risques des voitures, les ralentisseurs et ouvrages qui sont créés pour faire ralentir sont critiqués par les automobilistes... Il n'y a pas de solutions miracles sauf de gagner l'attention de tous et surtout de se comporter avec civisme et respect de l'autre. Nous avons donc décidé de ne pas multiplier les ralentisseurs mais de mettre en place des radars pédagogiques pour attirer l'attention des conducteurs sur leur façon de conduire. Ces radars amovibles peuvent aussi fournir des statistiques de vitesses et fonctionner en radars espion qui relèvent la vitesse en l'absence d'indication visible sur l'écran. Les points de positionnement possibles seront les entrées de la fromagerie Boursin (zone à risques d'accidents) et aux entrées côté Ménilles et coté Vaux sur Eure. Pourquoi à l'entrée de la fromagerie? : Le groupe Bel a proposé de coopérer avec la commune, considérant cet endroit particulièrement dangereux du à la vitesse des véhicules et aux arrêts des bus de ramassage scolaires des enfants matin et soir. En conséquence, il participe pour moitié au financement de cet investissement.
- L'étude du déploiement de la fibre optique sur le territoire de la CAPE a débuté en 2015. Elle a évolué en début d'année 2017 suite à la fusion des EPCI des Andelys et Alentours, Epte-Vexin-Seine et la CAPE qui ont formé Seine Normandie Agglomération (SNA). Ainsi dès

2020, 99,18% des logements et entreprises de SNA accèderont à des débits compris entre 8 et 100Mbith et 81% bénéficieront d'une connexion 100% fibre optique (100 Mbit/s). Ce scenario retenu par SNA représente un investissement de 23,15 millions d'euros qui sera financé à hauteur de 7,2 M€ par l'Etat (31%), 5,56 M€ par le Département de l'Eure (24%), 5,21 M€ par la région Normandie (23%) et 5,18 M€ par SNA (22%). Il ne s'agit, bien entendu, que d'une première étape puisque la couverture totale de Seine Normandie Agglomération, en très Haut Débit, est prévue à l'horizon 2025.

Pour Croisy, la pose du réseau sera terminée en milieu de 2018 et les branchements nous ont été annoncés au deuxième semestre au bas et au haut Croisy; espérons que cette annonce soit tenue. Nous souhaitons que la fibre alimentant le Haut Croisy puisse être enfouie dans la tranchée de la ligne de la Haute Tension qui, elle sera enterrée en début 2018. La ligne téléphonique devrait aussi être installée dans la tranchée ce qui permettra de supprimer tous les poteaux entre le bas et le haut Croisy. Nous faisons tout actuellement pour coordonner ces chantiers.

- L'enfouissement des lignes Haute Tension Aériennes va démarrer sous la maitrise d'œuvre d'ENEDIS (anciennement ERDF). Le projet est de supprimer toutes les lignes aériennes en fils nus. Il est en cours de définition et nous œuvrons pour coordonner cet enfouissement avec ceux de la fibre et du téléphone. Pour la partie urbaine du projet, c'est-à-dire la partie du chemin des alouettes montant au droit de l'auberge « A l'Orée du Bois », le maitre d'œuvre est le SIEGE (Syndicat intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure). Celui-ci a fini son étude. La définition du projet et son chiffrage sont terminés et nous avons donné notre accord pour que les travaux soient faits début 2018. La haute et la basse tension, le téléphone et l'alimentation de l'éclairage publique seront enfouis. De nouveaux mâts d'éclairage remplaceront les précédents et seront munis d'ampoules basse consommation avec un meilleur éclairage. Cet investissement coutera à la commune la somme de 15 000 € qui sera portée au budget de l'année 2018.
- Les réseaux d'alimentation en eau potable du Haut Croisy doivent être renouvelés à cause du vieillissement des canalisations en PVC. Les analyses montrent que le taux de chlorure de vinyle avoisine le taux maximum admissible malgré des purges importantes de rinçage des canalisations. Ces travaux, gratuits pour la commune, sont de la compétence de la SNA et programmés en début 2018.

f. L'évolution du territoire : « la SNA » (Seine-Normandie- Agglomération)

Les compétences qui sont portées par cette nouvelle entité territoriale (SNA) vous ont été indiquées dans la lettre n° 44 nous vous les rappelons ci-après:

- Développement économique,
- Tourisme, Mobilité, Equilibre social et habitat, Politique de la ville,
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- Ordures ménagères,
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, à partir du 1^{er} janvier 2018).
- Eau, assainissement et eaux usées (obligatoires à compter du 1 er janvier 2020),
- Culture, construction dont aménagement, entretien et gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire,
- Sport,
- Action sociale et santé, maison de services au public.
- Petite enfance, jeunesse, accès et usages numériques.

Pour chacune des compétences requises une commission de travail est active et des réunions sont organisées afin de proposer les actions et décisions à prendre dans chaque domaine.

Votre maire, délégué principal, participe à la commission Développement touristique (viceprésident du tourisme) à la commission Attractivité du territoire et Aménagement du territoire et en tant que maire au Parlement des maires. Déjà certains changements vont avoir lieu puisque Jouy sur Eure et Fontaine sous Jouy ont demandé à être rattachés au 1^{er} Janvier à l'agglomération du Grand Evreux et Chateau sur Epte va se rattacher à l'agglomération de Gisors. La SNA va par contre bénéficier du rattachement de Saint Aubin sur Gaillon.

g. Bientôt une Boîte à Lire à CROISY.

La commune va se doter d'une Boîte à Lire qui sera installée Place de la Mairie, l'emplacement exact n'est pas encore déterminé.

Cette Boîte, que nous allons obtenir par l'intermédiaire du Lion's Club de PACY, est semblable à celles installées à divers endroits dans d'autres collectivités

Dans un premier temps nous y déposerons divers livres que chacun pourra emprunter, compulser, rapporter ou remplacer à son gré, éventuellement y ajouter un petit post'it en donnant son avis sur le bouquin concerné, le but étant de permettre à tout un chacun de lire gracieusement, de découvrir d'autres auteurs.

La place étant restreinte, il serait bon que les personnes intéressées émettent leurs goûts en matière littéraire au moyen d'un petit mot à déposer dans la boîte.

Eventuellement nous pouvons nous rencontrer à cet effet : G et R THOMIN (tél. 02 32 37 85 09), en souhaitant donner du plaisir à lire à un maximum de personnes, dans un but purement récréatif et convivial.

h. Commerce ambulant

Depuis début novembre, Nous avons donné notre accord pour que « Pizza gourmande » s'installe avec son collègue « Par monts et par vins » sur le parking de l'église le samedi soir. Vous pourrez donc dorénavant déguster votre diner au coin du feu sans avoir les soucis de préparation.

i. Accueil des nouveaux habitants

Ces deux dernières années, 17 nouvelles familles se sont installées dans notre village. Souhaitant les accueillir au mieux nous les avons toutes conviées à la Mairie le 25 Novembre dernier. Monsieur le Maire, ses 3 adjoints, une majorité des conseillers et Julie la nouvelle secrétaire étaient présents. Monsieur le Maire fait un tour d'horizon rapide de Croisy, Hervé Moinet fait une présentation sur les différentes règles d'Urbanisme existantes pour construire ou modifier les habitations, et rédiger les demandes en tenant compte des procédures administratives et du règlement de notre Plan Locale d'Urbanisme (PLU). Puis Cyril Garreau, président du Comité des fêtes, propose les prochaines festivités, en souhaitant que tous se sentent bien dans notre joli village. Dommage, tous n'ont pas répondu à cette invitation, mais pour ceux qui ont pu se libérer ce fut un moment d'échange chaleureux qui s'est terminé autour d'un bon vin chaud

Cette rencontre n'avait pas été renouvelée depuis 2011 ; c'est surement regrettable. Le Maire et ses adjoints restent bien sûr à la disposition de tous les habitants qui peuvent prendre rendez-vous à la mairie aux heures d'ouverture ou sur rendez-vous spécial aux heures qui seront les mieux adaptées.

Attention : si vous n'avez pas fait les démarches pour vous inscrire sur les listes électorales de Croisy sur Eure, la date limite est le 30 décembre 2017. Présentez-vous à la mairie avec une pièce d'identité.

a. Les informations du comité des fêtes :

C'est arrivé près de chez vous :

Les festivités de 2017 se sont poursuivies au deuxième semestre par le concours de boules du 14 juillet qui a eu un grand succès. 16 équipes se sont affrontées durant toute la journée. Le terrain derrière la mairie n'étant pas assez grand, les équipes ont dû concourir sur l'allée de la cours d'honneur du château. Un grand soleil a accompagné cette compétition. A midi le repas s'est déroulé sous les chapiteaux derrière la mairie dans une bonne ambiance. Les gagnants se

reconnaitront sur les photos avec Jacky et Daniel brillants vainqueurs de la principale et la paire Loïc-Guillaume vainqueurs de la consolante.

Vos prochains rendez-vous :

- Le déjeuner des Anciens aura lieu le samedi 9 décembre au moulin du Béchet nous avons déjà 31 inscriptions.
- Le dimanche 10 décembre à 17h 00, nous inaugurerons le lancement des illuminations de la place de la commune. Une surprise attend les enfants.
- ❖ L'Assemblée générale du comité des fêtes se déroulera le samedi 16 décembre à 10h 30 dans la salle de cérémonie de la mairie. venez nombreux pour gonfler les troupes et partager les temps forts de l'année et participer à la création du programme 2018.
- Les vœux de notre maire vous seront transmis le dimanche 14 janvier à 15h 30 suivi par un spectacle de Noël pour les enfants et la distribution des cadeaux pour les plus jeunes. L'aprèsmidi se clôturera par le partage de la galette des rois.
- ❖ Le dimanche 4 février le comité des fêtes invite parents et surtout enfants à partager une séance de Laser Game au bowling d'Evreux. Tous les renseignements et les informations concernant ces évènements sont consignés dans le programme qui vous a été distribué dans votre boite aux lettres.
- ❖ Enfin, la soirée « Pain-Vin-Fromage » aura lieu le vendredi 9 février à 20h 00: inscription impérative avant le 15 janvier (cyril.garreau@agsystem.fr ou 06 81 19 54 91)

2. Carnet de Croisy:

Mariages:

Cinq mariages ont été célébrés à Croisy sur Eure cette année avec la particularité d'être pour quatre d'entre eux des mariages internationaux :

- Le 8 juillet ce fut Vanessa Adrienne HARSCOUET, f ille de Solange Boucher (sœur de Marcel notre 1^{er} adjoint) qui s'est mariée avec Ryan KAHL né en Syrie. Le mariage officié par Marcel son oncle, a été célébré en français puis en arabe et enfin en anglais
- Le même jour, l'après-midi à 14h 00, ce fut Claire Laure Sylvie BERMENT habitant chemin de la cavée Marceau, qui s'est unie par les liens du mariage à Ian David PARR de nationalité anglaise. La lecture des textes officels fut en français et anglais permettant ainsi à l'assemblée britannique de mieux comprendre le vrai sens de leur oui (ou de leur « yes»), et le discours du maire, dans la langue de Shakespeare
- Puis à 16h 00, nous avions la joie de voir Jessy VERGER revenir à Croisy pour célébrer son mariage avec Mickaël Charles BORJA, lieutenant de la navy américaine. Cela nous a valu aussi d'entendre le deuxième «yes» de l'après-midi, et un deuxième discours en anglais avec l'accent américain.
- Le 5 aout, Luc Baudry célébrait le mariage de Jocelyn Fernand Dominique LAIBLE avec Sylvie Christine Françoise GOUBERT habitante du chemin des Alouettes.
- Enfin le 8 septembre, ce fut le mariage de Jeremy BARRIER habitant le haut Croisy route de la mare neuve avec Lida Ani VANDRAME. Ayant la double nationalité Italienne et Grecque, cela nous a valu d'écouter le discours du maire en français et sa traduction en anglais, italien et grecque.

Nous pouvons dire que Croisy est un village international. La place de la mairie a été le théâtre de très belles cérémonies très colorées dans un cadre ensoleillé, fleuri et somptueux. Du vrai bonheur !

Décès :

Monsieur Marc MENETRET nous a quittés le 11 septembre dans sa 89^{ème} année. Arrivé à Croisy depuis de nombreuses années, Monsieur et Madame MENETRET vivaient dans la maison au n°2 de la route de Vaux.

Nous adressons à Mme MENETRET et sa famille, toutes nos condoléances.

Nous vous renouvelons tous nos meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année et pour cette nouvelle année 2018 que nous partagerons tous ensemble le 14 janvier prochain

Très cordialement,

Le conseil municipal,



American Cars & Rallye 2CV









Concours de Boules











Fleurissement













Déjeuner sur l'herbe













Mariages à Croisy

Le 8 juillet 2017 à 10h Vanessa Adrienne HARSCOUET et Ryan KAHL





Le 8 juillet à 14h 00, Claire Laure Sylvie BERMENT et lan David PARR







Le 5 aout, Jocelyn Fernand Dominique LAIBLE et Sylvie Christine Françoise GOUBERT



